



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
20/07/2021	20/07/2021	2021-0238

### 1. Intitulé du projet

Place Alsace Lorraine - SOISSONS (02)  
Réhabilitation sur l'espace public de voiries, parkings et espaces piétons

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) péllionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Soissons

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alain Crémont, Maire

RCS / SIRET

2	1	0	2	0	6	9	5	9	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique: Collectivité territoriale

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. a)	Projet de requalification de voiries et d'emprises morcelées de stationnements sur l'ensemble du périmètre pour un total de 72 places.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Requalification urbaine et paysagère de la Place Alsace Lorraine, y compris les débouchés des voiries attenantes : Boulevard de Metz, Boulevard de Strasbourg, Rue Clovis, Rue de Bouvines, Rue Saint-Waast, Rue Jean Jaurès, Rue du Champ Bouillant, Rue Nicolas Berlette.

Réorganisation de surfaces de stationnement existantes, intégrant une gestion partielle à la parcelle des eaux pluviales (infiltration et transit).

#### **4.2 Objectifs du projet**

Les objectifs du projet de réaménagement sont :

- améliorer le cadre de vie,
- ouvrir le cœur de place sur les rives habitées et commerçantes,
- aménager des espaces récréatifs, ludiques et de détente sur la place,
- redéfinir la trame végétale des espaces aménagés en conservant en grande majorité les arbres du site
- mettre en conformité les déplacements avec la législation pour les PMR (Personnes à Mobilité réduite)
- favoriser et sécuriser les modes de déplacement doux (piétons / cycles)
- apaiser la circulation viaire,
- réorganiser les stationnements.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux prévus pour une durée d'environ 1an et demi et seront séquencés en 9 phases :

- phases 1, 2 et 3 : travaux concessionnaires
- phase 4,5,6 et 7 : concessionnaires, cœur de Place, voiries Sud et Ouest
- phase 8 : voirie rive nord
- phase 9 : voirie rive ouest.

Pendant la durée des travaux, les flux de circulation et les stationnements seront modifiés suivant le phasage d'exécution.

Les règlements d'urbanisme, plans, schémas, programme... ne font état d'aucune prescription pour les chantiers ou travaux.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Usages prévus sur l'espace réaménagé :

- espace de circulation tous modes
- aire de jeux et de loisirs, espace de détente
- espace événementiel
- espace de jardinage
- aire de stationnement

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure d'autorisation.

Le projet est soumis à une procédure de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (rubriques 2.1.5.0.2 : rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet étant supérieure à 1ha mais inférieure à 20ha).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Place Alsace Lorraine et voirie attenantes	15 250m <sup>2</sup> soit 1,5ha
Stationnements VL : 71 existant / 72 projet cf détail notice aménagement p19	
Stationnements vélos : 0 existant / projet = 12 (arceaux) + 1 station ECOVELO (10 unités)	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Place Alsace Lorraine - SOISSONS  
(02)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 03° 20' 06" 761 Lat. 49° 22' 58" 596

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté au le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet localisé dans les rayons de protection des Monuments historiques suivants : - Pavillon de l'Arquebuse - Ancienne abbaye Notre Dame - Ancienne Eglise Saint Pierre au Parvis - Hotel de Ville - Ancienne Abbaye Saint Léger
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Soissons est concernée par un Plan de Prévention des Risques Inondation et coulées de boues approuvé le 24 Avril 2008. Le site du projet est cependant situé en dehors du zonage réglementaire. Aucune prescription applicable au projet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exutoire des eaux de ruissellement au droit du projet n'est pas modifié. Une partie des eaux pluviales est cependant infiltrée au travers de noues dans la volonté de limiter / tamponner les débits à l'exutoire. Aucune modification des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé en zone urbaine
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé hors du zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques d'inondation et coulées de boues et ne fait l'objet d'aucune prescription réglementaire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire, il ne concerne qu'une rénovation surfacique de l'espace public sans changement majeur de destination.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine d'une augmentation des nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas à l'origine d'une augmentation des émissions lumineuses (amélioration des éclairages urbains, optimisation des points lumineux et utilisation de matériels LED performants).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales : la majeure partie des eaux de ruissellement sera rejeté via l'exutoire existant (réseau) puis vers l'Aisne. Une partie des eaux pluviales sera infiltrée au travers de noues.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne portera pas atteinte au patrimoine architectural dans le sens où la réhabilitation de la zone a pour objectif une mise en valeur du patrimoine végétal et architectural de la Place par de nouvelles plantations, des cônes de vues dégagés vers des éléments remarquables, une signalétique spécifique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réhabilitation de voiries existantes publiques.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Projet : réaménagement de zones pour embellir la Place et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager du secteur.

Gestion des eaux pluviales au droit du projet

Maîtrise des pollutions et des incidences temporaires lors de la phase de travaux.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet de réhabilitation d'une place urbaine (voirie publique), environnement peu sensible : amélioration des impacts actuels.

Évaluation environnementale non nécessaire : aucune consommation en eau, aucun déchet, aucune émission de toute nature, grande majorité des eaux pluviales dirigées vers l'exutoire existant (réseau puis Aisne), le reste étant infiltré / évaporé au moyen de noues.

Compatibilité aux plans, schémas et programmes réglementaires.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet au, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
-------

Note générale de présentation du projet d'aménagement.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SOISSONS

le. 19/07/2021

Signature

Pour le maître  
et par délégation

Ginette PLATRIER



## Document 2 : Plan de situation



## REAMENAGEMENT DE LA PLACE ALSACE LORRAINE - SOISSONS (02)

## Document 5 : Plan des abords du projet

Photographie aérienne Source Géoportail 2018



**REAMENAGEMENT DE LA PLACE ALSACE LORRAINE - SOISSONS (02)**

**Document 3 : Photographies état existant**

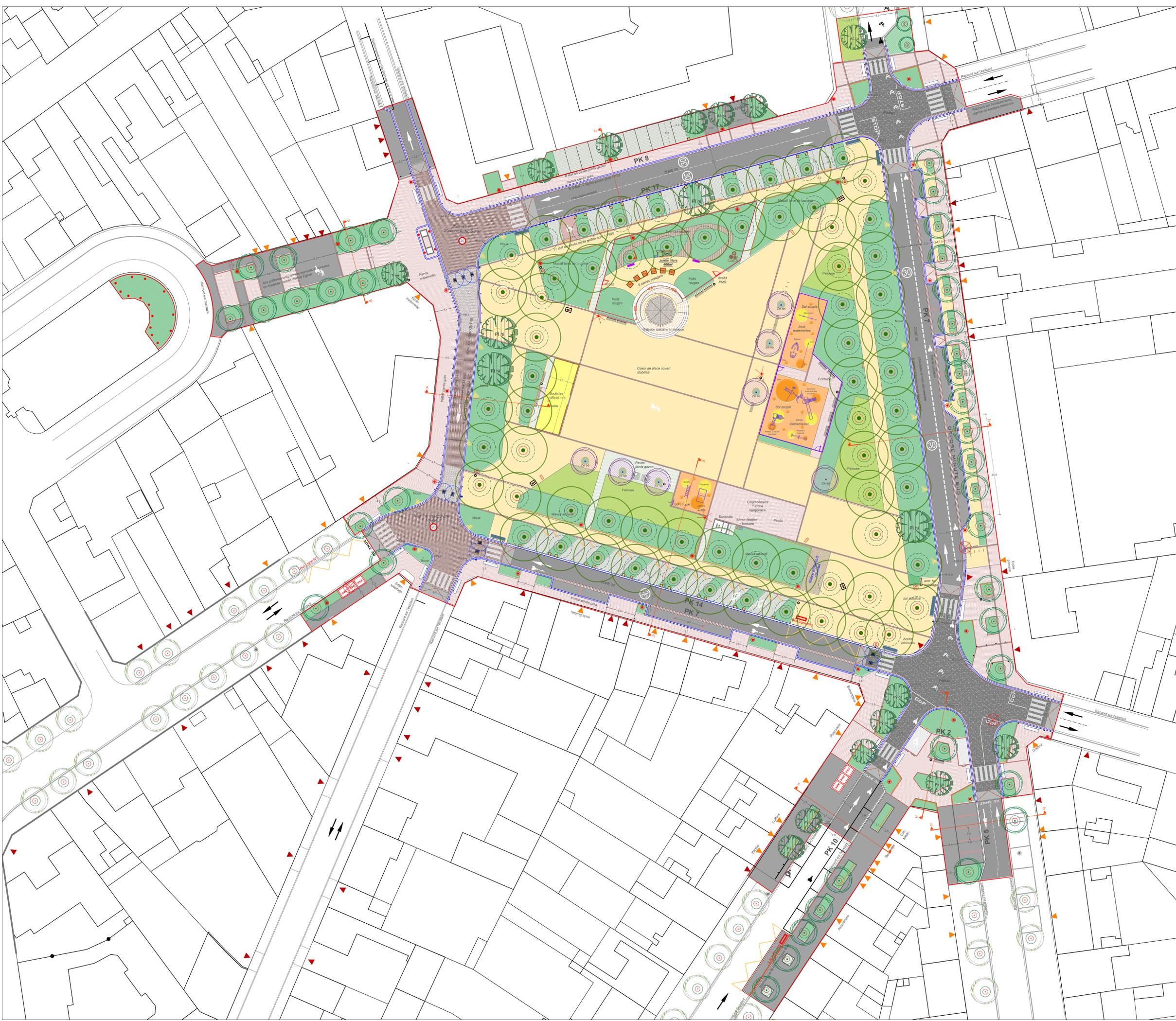


**REAMENAGEMENT DE LA PLACE ALSACE LORRAINE - SOISSONS (02)**

## Document 4 : Plan projet



## REAMENAGEMENT DE LA PLACE ALSACE LORRAINE - SOISSONS (02)



### LEGENDE

**VEGETATION**

- Arbre planté projet
- Arbre conservé - 1ère grandeur
- Arbre conservé - 2nd et 3ème grandeur
- Arbre existant - hors périmètre
- Arbre supprimé
- Espace vert - pelouse
- Espace vert - arbuste vivace

**AUTRES ELEMENTS**

- Accès véhiculé - Accès piéton/seul
- Périmètre d'intervention
- Rampants voirie

**BORDURES**

- Bordure voirie granit 0.20 m
- Bordure voirie grès 0.20 m / 0.08m (délit ESV)
- Fils d'eau pavés grès deux rangs
- Bordure voirie béton T2
- Caniveau béton type CS
- Voilges bois (délimitation stabilisé ESV)
- Cerçage acier
- Lignage 20cm pavés grès sur espaces piétons

**REVETEMENTS**

- Trottoir - pavage grès scié
- Trottoir - pavage grès récup gazon scié
- Chaussée - enrobé
- Chaussée - enrobé scintillant
- Chaussée - pavés grès récup brut
- Chaussée - pavés grès récup brut gazon (ou option béton type Viaverde)
- Stationnement et trottoir - enrobé fin
- Stationnement - pavés granit clair
- Place - Stabilisé renforcé
- Place - Béton sablé teinte sable
- Aire de jeux - Sol souple 3 coloris (sable dominant, jaune, orange)
- Estrade - Dallage et emmarchements calcaire

**ECLAIRAGE**

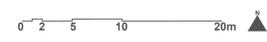
- MD100-a

**SIGNALISATION HORIZONTALE**

- Passages piéton - résine blanche multicolore pavés
- Passages piéton sur plateau pavé en pavés blancs
- Bandes podotactiles béton (blanc / noir)
- Marquage réglementaire zone 30
- Places de stationnements sur voirie itinéraires cycles en peinture
- Zone 30 / Zone de rencontre
- Arrêt bus

**MOBIER**

- Trellis souté H1,30m + porillon
- Garde corps barreaudé estrade H1m
- Oclore basse jeux H1m
- Barrière pivotante longueur 1,50m
- Borne bois H90cm
- Potelet H90cm
- Potelet H120cm PMR
- Croix de St André
- Butte roue bois
- Basting bois terrain boulistes
- Bloc calcaire brut butte roue
- Corbelle
- Banc simple / Banc avec dossier
- Arceaux vélo
- Distributeur sac canin
- Fontaine / point d'eau
- Prise marché
- PAV
- Panneaux pédagogiques
- Blocs calcaires signalétiques
- Jeux et zone de sécurité
- Jardin libre : carrés potagers et cabane outils
- Toilettes publiques
- Mat nichoirs



### AMENAGEMENT DE LA PLACE ALSACE LORRAINE sur la commune de SOISSONS (02)

**Maitrise d'ouvrage**

VILLE DE SOISSONS  
Place de l'Hôtel de Ville - 02200 SOISSONS  
Tel : 02 37 33 31 85

**Maitrise d'oeuvre**

**ATTICA** Paysagiste-concepteur - MANDATAIRE  
10 bd des Batignolles  
75 017 PARIS  
Tel : 01 45 22 19 77

**SOGETI** Ingénierie Infra  
811 rue de l'Hydraulique  
387 rue des Charpés  
70200 BONS GUILAUME  
Tel : 02 35 59 49 39

**8181** Conception Lumière  
178 Avenue du Prado  
13008 MARSEILLE  
Tel : 04 91 92 01 67

Modifications		Date
1 - Première émission		28 Mar 2021
2 - Observations ville		30 Jun 2021

Date : JUN 2021 Emet : ATTICA Numéro : Phase :  
Echelle : 250e Indec : B 2 DCE



Etat existant – Vue entrée école maternelle et ancienne porte







Place Alsace Lorraine – état actuel



## PLACE ALSACE LORRAINE – SOISSONS

### Notice d'aménagement

Version	Date	Observations / Modifications	Rédigé par	Vérfié par	Approuvé par
1	25/02/2021	Emission originale	S. HUOT ATTICA	Y.Couloume ATTICA	Y. Couloume ATTICA

1	<b>PRESENTATION DE L'ETAT EXISTANT</b>	3
1.1	PLACE ALSACE LORRAINE (CŒUR DE PLACE)	3
1.2	RIVE NORD	4
1.3	RIVE EST – BD DE METZ	5
1.4	RIVE SUD	7
1.5	RIVE OUEST – RUE DE LA PLAINE SAINT WAAST	8
1.6	RUE NICOLAS BERLETTE	10
1.7	RUE CHAMP BOUILLANT (DEBOUCHE SUR LA PLACE)	11
1.8	BD DE STRASBOURG	13
1.9	BD DE VERDUN	14
2	<b>PRESENTATION THEMATIQUE DU PROJET</b>	16
2.1	PRINCIPES GENERAUX	16
2.2	MAILLAGE VIAIRE ET MOBILITES	18
2.3	STATIONNEMENT	19
2.4	GESTION DES EAUX PLUVIALES	19
2.5	BILAN ARBORE ET PALETTE VEGETALE	20
2.6	LE JARDIN LIBRE	22
2.7	RETELEMENTS DE SOL	23
2.8	MOBILIERS URBAINS – KIOSQUE - SANISETTE	24
2.9	ECLAIRAGE	25
2.10	AIRES DE JEUX – ESPACE « MARCHÉ »	26
2.11	PAV	26
2.12	BORNES ESCAMOTABLES	27
3	<b>PRESENTATION SPATIALISEE DU PROJET</b>	28
3.1	PLACE ALSACE LORRAINE (CŒUR DE PLACE)	28
3.2	RIVE NORD	29
3.3	RIVE EST – BD DE METZ	30
3.4	RIVE SUD	31
3.5	RUE DE LA PLAINE SAINT WAAST	32
3.6	RUE NICOLAS BERLETTE	33
3.7	RUE CHAMP BOUILLANT	34
3.8	BD DE STRASBOURG	35
3.9	BD DE VERDUN	36

# 1 PRESENTATION DE L'ETAT EXISTANT

## 1.1 Place Alsace Lorraine (cœur de Place)



CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER	
Nature et fonctions urbaines	Vaste espace libre public
Typologie des implantations bâties	Aucune construction sur le cœur de Place
Hauteur des constructions	
Mutations urbaines	
Structure végétale	Un double alignement de platanes matures ceinture le cœur de Place. Aucune autre strate végétale identifiée.
USAGES DE L'ESPACE PUBLIC	
Circulation générale	Espace non circulé par les véhicules motorisés. Un quai BUS en rive Sud.
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié
Chemins piétons	Espace libre entièrement ouvert aux piétons
Stationnement véhicules motorisés	Deux espaces dédiés au stationnement en rives Nord et Sud sous les platanes, rangement en bataille.
Stationnement cycle	Aucun
Espaces singuliers	Aucun
TRAITEMENT DES ESPACES	
Revêtements de sol	Grève dégradée majoritaire, un cheminement en pavés béton autobloquants, quai BUS en enrobé.
Bordures	

## 1.2 Rive Nord

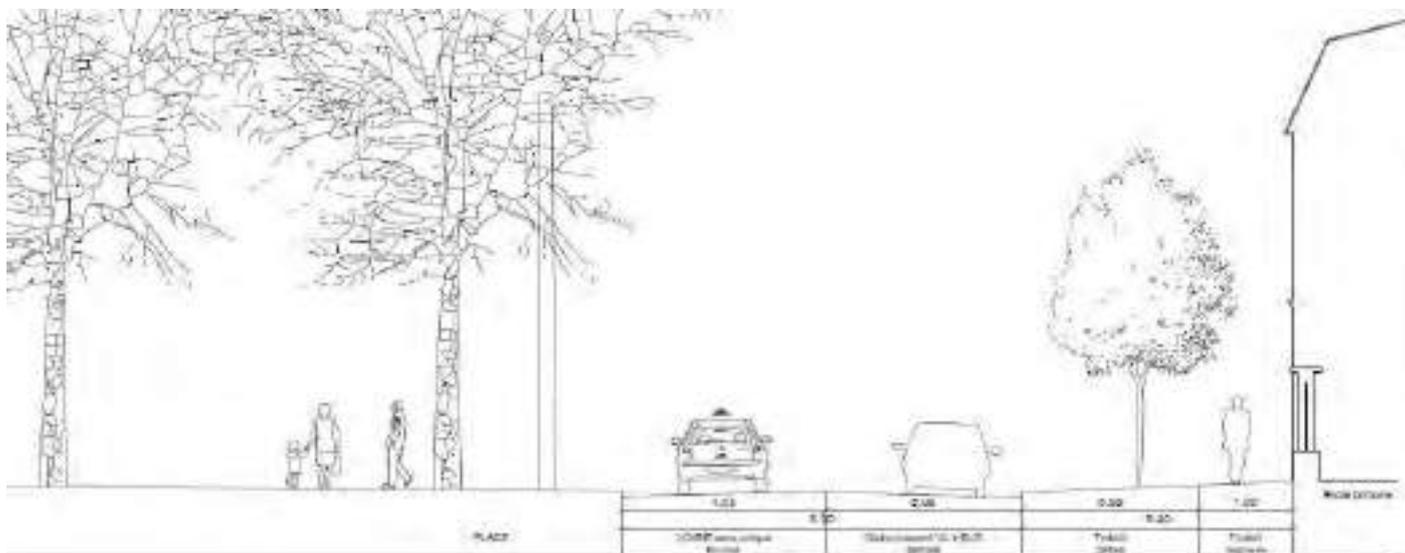


CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER	
Nature et fonctions urbaines	Axe viaire – desserte locale
Typologie des implantations bâties	Site ENEDIS en frange Nord avec deux bâtiments toiture terrasse. Accès par escaliers donnant sur l'axe, et accès véhicules. Cloture barreaudage blanc et treillis soudé en retrait de l'espace public.
Hauteur des constructions	R+1 et RDC
Mutations urbaines	Peut être envisagée à long terme
Structure végétale	Les platanes de la Place bordent la rive Sud de l'axe. Aucune végétation en rive Nord.

USAGES DE L'ESPACE PUBLIC	
Circulation générale	Voirie de 7m de large en double sens
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié
Chemineurs piétons	Trottoir en rive nord
Stationnement véhicules motorisés	Un espace dédié au stationnement en rive Sud de l'axe sous les platanes. Des places de stationnement en rive Nord de l'axe donnent sur l'espace public mais sont situées sur la parcelle ENEDIS.
Stationnement cycle	Aucun
Espaces singuliers	En fond de perspective se trouve l'ancienne Porte du Groupe Scolaire.
TRAITEMENT DES ESPACES	
Revêtements de sol	Enrobé sur structure pavés, trottoirs et stationnements en enrobé.
Bordurations	Granit et béton

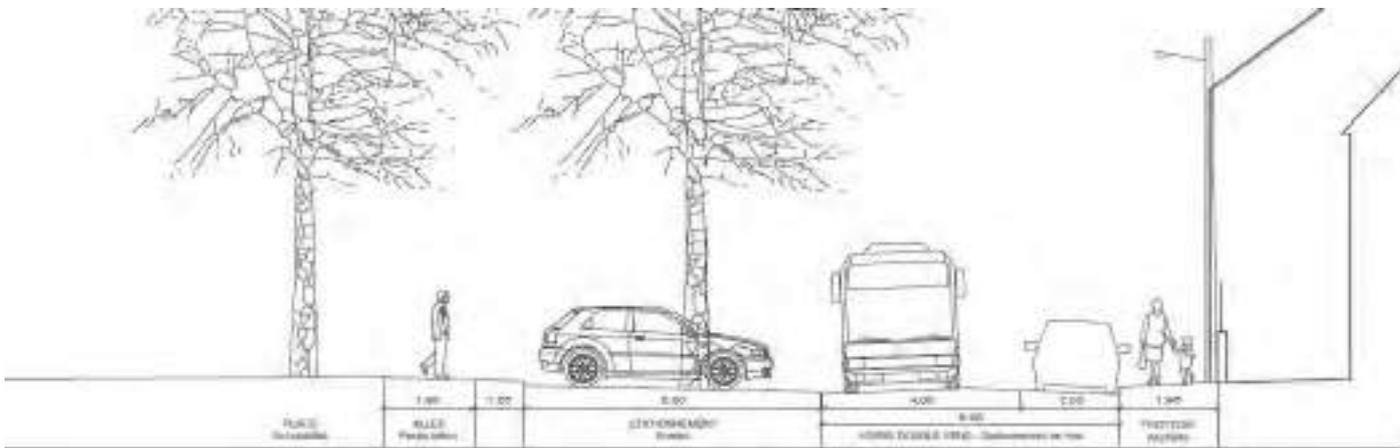
### 1.3 Rive Est – Bd de Metz





CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER	
Nature et fonctions urbaines	Boulevard urbain – desserte locale et urbaine
Typologie des implantations bâties	En rive Est de l'axe, constructions résidentielles individuelles alignées sur rue, Ecole primaire St Waast implanté en retrait.
Hauteur des constructions	R+1 à R+2
Mutations urbaines	Ancien bar Paris Bruxelles désaffecté. Avenir à court terme de la friche RFF dans le quartier Saint Médard.
Structure végétale	Un alignement sur le trottoir en rive Est de Poiriers à fleurs. En rive Ouest de l'axe sont présents les platanes de la Place.
USAGES DE L'ESPACE PUBLIC	
Circulation générale	Un sens de circulation (sens unique montant). Un feu tricolore de traversée piétonne devant l'école. Un mini-giratoire traite l'intersection multiple avec Bd de Verdun, rive Sud de la Place, Bd de Strasbourg et rue Clovis.
Itinéraires cycles	Marquage au sol dans le sens circulant
Chemins piétons	Trottoir en rive Est uniquement.
Stationnement véhicules motorisés	Stationnement longitudinal sur voirie entre les entrées charretières. Un stationnement autobus devant l'école.
Stationnement cycle	Aucun
Espaces singuliers	Aucun
TRAITEMENT DES ESPACES	
Revêtements de sol	Enrobé sur voirie, trottoir en asphalte et grève dégradée sous les arbres.
Bordurations	Béton et granit

## 1.4 Rive Sud

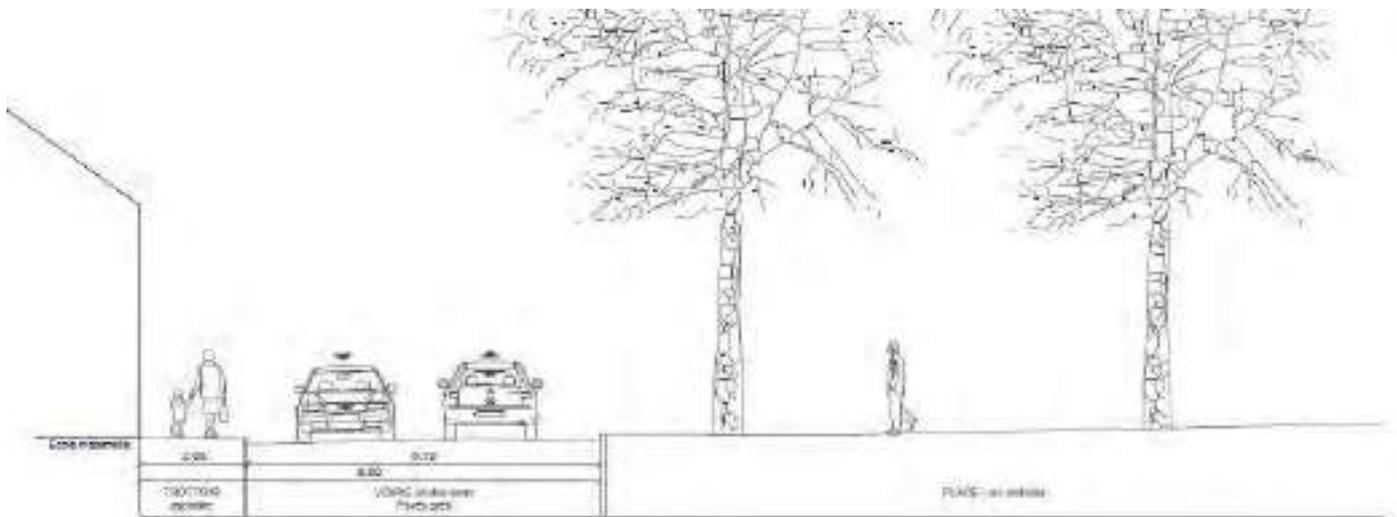


CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER	
Nature et fonctions urbaines	Axe viaire – desserte locale
Typologie des implantations bâties	En rive Sud de l'axe, constructions résidentielles individuelles alignées sur Rue ou en retrait. Présence d'un local d'activités commerciales (reprographie).
Hauteur des constructions	R+1 à R+2
Mutations urbaines	

Structure végétale	Aucune sur la rive Sud de l'axe, en rive Nord les platanes de la Place.
<b>USAGES DE L'ESPACE PUBLIC</b>	
Circulation générale	Voie de 6m de large à double sens. Supporte un itinéraire BUS de ville dans un sens (de Clovis vers Champ Bouillant) avec un arrêt.
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié
Chemins piétons	Un trottoir en rive Sud de l'axe
Stationnement véhicules motorisés	Un espace de stationnement en bataille sous les platanes. Du stationnement longitudinal sur voirie est constaté le long de la rive résidentielle.
Stationnement cycle	Aucun
Espaces singuliers	Aucun
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>	
Revêtements de sol	Enrobé de la voirie sur structure pavée, enrobé stationnements et trottoir
Bordurations	Béton

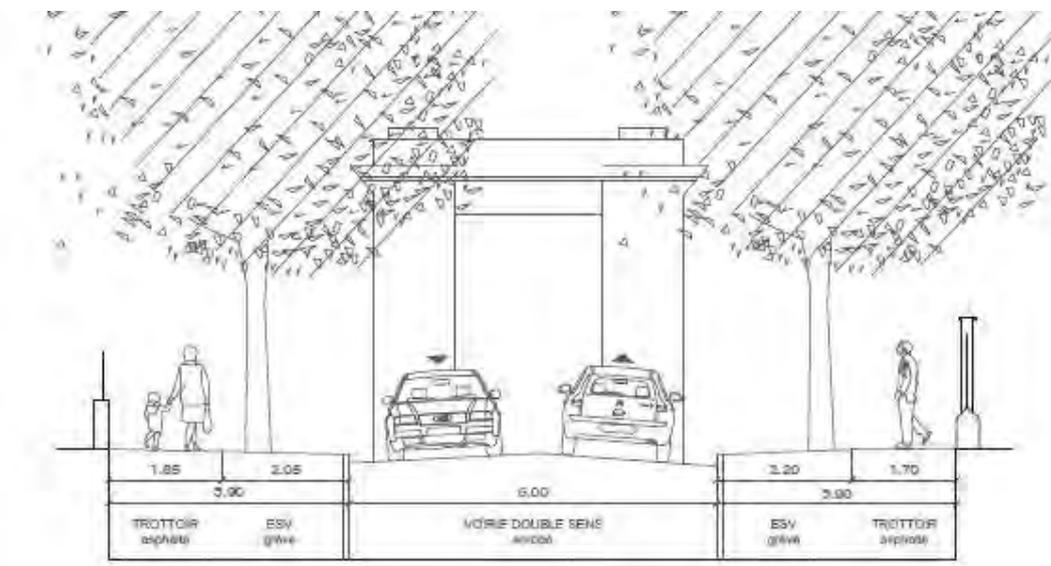
### 1.5 Rive Ouest – Rue de la Plaine Saint Waast





CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER	
Nature et fonctions urbaines	Axe viaire – desserte locale
Typologie des implantations bâties	Ecole maternelle Saint Waast implantée sur rue
Hauteur des constructions	RdC
Mutations urbaines	
Structure végétale	Aucune sur la rive de la Maternelle, sur la rive Ouest de l'axe pour les platanes de la Place.
USAGES DE L'ESPACE PUBLIC	
Circulation générale	Voirie à double sens avec plateau piéton pour traversée piétonne sécurisée. Régime Zone 30.
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié
Chemins piétons	Un trottoir en rive maternelle.
Stationnement véhicules motorisés	Aucun
Stationnement cycle	Aucun
Espaces singuliers	La Porte de l'ancien groupe scolaire est présente au milieu du carrefour avec la rue N. Berlette.
TRAITEMENT DES ESPACES	
Revêtements de sol	Pavés grès, trottoirs en enrobé
Bordurations	Béton

## 1.6 Rue Nicolas Berlette



### CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER

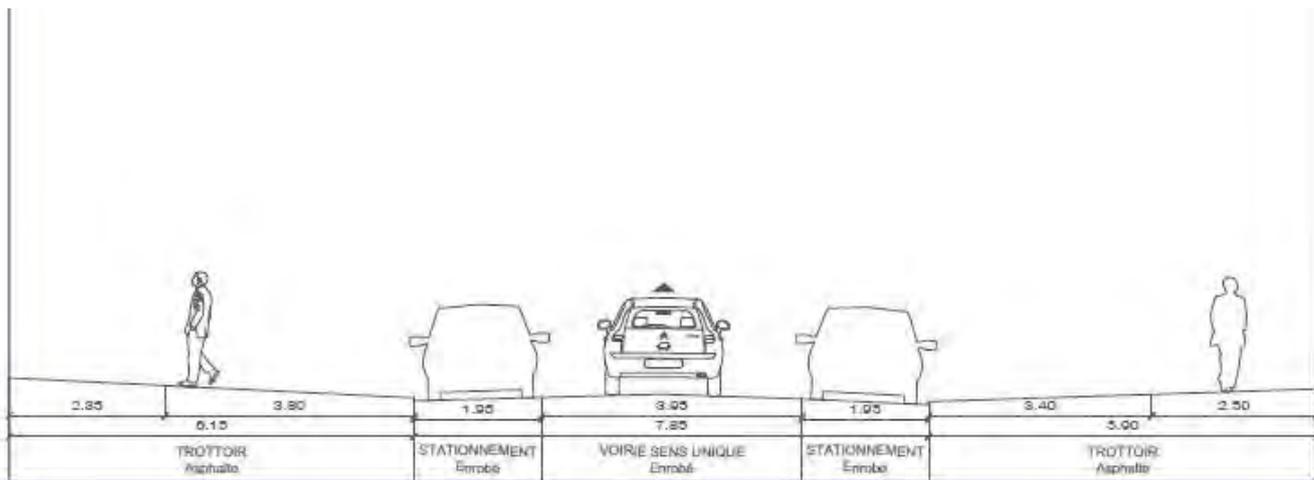
Nature et fonctions urbaines	Axe viaire – desserte locale
Typologie des implantations bâties	Ecole maternelle en rive Sud de l'axe en retrait en partie (alignement de la clôture barreaudée sur mur bahut) et constructions résidentielles en rive Nord de l'axe en retrait (alignement de clôtures et de garages). Présence





CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER	
Nature et fonctions urbaines	Axe viaire – desserte locale
Typologie des implantations bâties	Constructions résidentielles individuelles et école maternelle. Un commerce en RdC sur le pignon donnant sur la Place.
Hauteur des constructions	R+1 à R+2
Mutations urbaines	
Structure végétale	Un double alignement de tilleuls matures plantés sur les trottoirs
USAGES DE L'ESPACE PUBLIC	
Circulation générale	Voirie en double sens. Un quai BUS vers la Rue Porte de Crouy.
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié
Chemins piétons	Trottoirs de part et d'autre de la voirie
Stationnement véhicules motorisés	Stationnement longitudinal sur voirie.
Stationnement cycle	Aucun
Espaces singuliers	Aucun
TRAITEMENT DES ESPACES	
Revêtements de sol	Enrobé sur voirie et sur trottoirs
Bordurations	Béton et granit

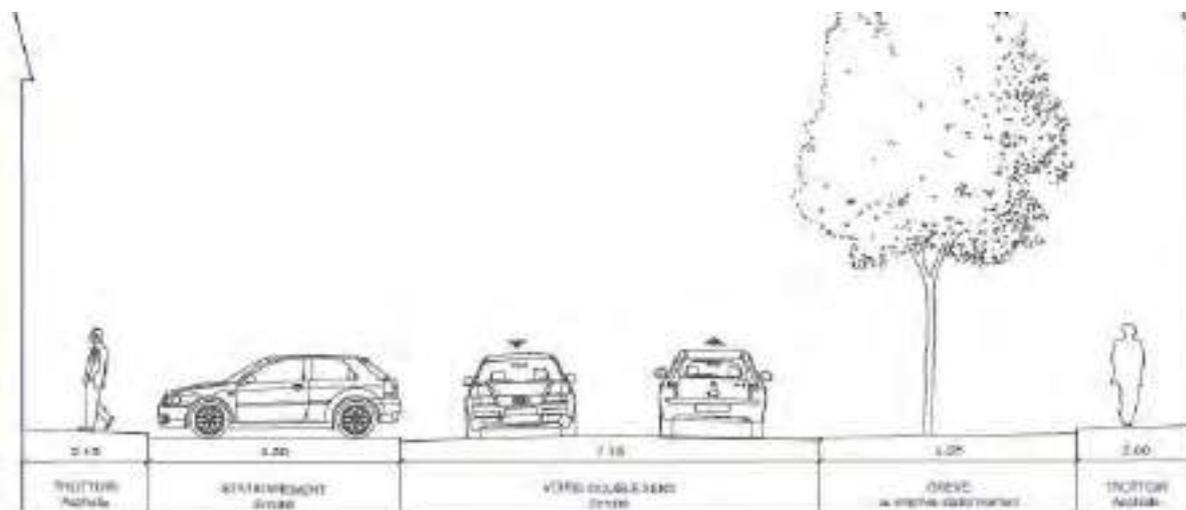
## 1.8 Bd de Strasbourg



CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER	
Nature et fonctions urbaines	Boulevard – desserte locale et urbaine
Typologie des implantations bâties	Constructions résidentielles individuelles et collectives, présence d'une polarité commerciale et de services. Bati implanté en alignement sur rue.
Hauteur des constructions	R+1 à R+3
Mutations urbaines	
Structure végétale	Un double alignement de poiriers est planté sur les trottoirs. Ce-dernier s'arrête avant les commerces Aucune autre strate végétale identifiée.
USAGES DE L'ESPACE PUBLIC	
Circulation générale	Voirie en sens unique, supporte un itinéraire BUS montant.
Itinéraires cycles	Marquage au sol sur voirie.
Chemins piétons	Deux trottoirs de part et d'autre de la voirie

Stationnement véhicules motorisés	Stationnement longitudinal sur voirie marqué au sol de part et d'autre de la voirie
Stationnement cycle	Aucun
Espaces singuliers	Espace résiduel entre le Bd de Strasbourg et le Bd de Verdun, utilisé en parking.
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>	
Revêtements de sol	Voie et trottoirs en enrobé. Grève dégradée sous les arbres.
Bordurations	Béton

## 1.9 Bd de Verdun



CONTEXTE URBAIN ET PAYSAGER	
Nature et fonctions urbaines	Boulevard – desserte locale et urbaine
Typologie des implantations bâties	Constructions résidentielles individuelles. Présence d'un commerce. Bâti implanté en alignement sur rue.
Hauteur des constructions	R+1 à R+2
Mutations urbaines	
Structure végétale	Un double alignement d'érables est planté sur les trottoirs avec des pieds enherbés protégés du stationnement.
USAGES DE L'ESPACE PUBLIC	
Circulation générale	Voirie en double sens.
Itinéraires cycles	Aucun
Chemins piétons	Deux trottoirs de part et d'autre de la voirie
Stationnement véhicules motorisés	Stationnement en bataille de part et d'autre de la voirie
Stationnement cycle	Aucun
Espaces singuliers	Espace résiduel entre le Bd de Strasbourg et le Bd de Verdun, utilisé en parking.
TRAITEMENT DES ESPACES	
Revêtements de sol	Voirie, stationnements et trottoirs en enrobé.
Bordurations	Béton

## 2 PRESENTATION THEMATIQUE DU PROJET

### 2.1 Principes généraux

La composition spatiale du projet vise en premier lieu à proposer un aménagement agréable et qualitatif, cherchant à diversifier des usages possibles et pacifiés de l'espace à destination des habitants.

Afin de passer d'une place ouverte mais peu appropriable à une place-square désirée/lieu de convergence, le projet compose trois actions fortes :

La première de toutes consiste à redéfinir les proportions spatiales et qualités du « coeur de place ». Il est proposé de réduire cet espace pour le condenser et le rendre plus confortable à l'usage. La forme existante géométrique du carré déformé s'atténue avec l'introduction de deux nouvelles trames. Elles fonctionnent en synergie, devenant les véritables lignes de construction du projet, en particulier des rives végétales :

- **La trame habitée** : elle s'appuie sur l'orientation de la rive Sud, la plus active, composée à la fois de logements mais aussi des commerces existants. Elle déroule ensuite de manière orthogonale une trame qui, sur l'espace central, vient proposer des « sous-espaces » dessinés au sol, appropriables de diverses manières.
- **La trame verte** : le projet prévoit une importante végétalisation des rives arborées sous les platanes afin de créer une ambiance plus confortable, fraîche, vivante. Une promenade sous la voûte des platanes est dessinée sur tout le pourtour, au milieu de ces nouveaux massifs. Ces derniers permettent aussi l'intégration des stationnements.

Ces trames redessinent, en plan, un espace central qui matérialise les lignes de flux principaux, reliant les angles / carrefours du secteur. Une grande diagonale marque ainsi la liaison « historique » centre-ville / Abbaye de Saint-Médard. Cette diagonale s'appuie sur l'ouverture d'un débouché vers l'angle Sud-Ouest, attractif et dynamique avec les commerces et l'école primaire. Enfin, l'angle Nord-Est propose une continuité de sol mettant en scène la Porte de l'ancien groupe scolaire.



Composition spatiale du projet – nouvelles trames et liaisons

En seconde action, il est proposé d'apporter un soin aux traitements de sol et des voiries qui permettent de rapprocher / raccrocher les rives urbaines au coeur de la Place. Plusieurs leviers / actions se déclinent en ce sens :

- **Les plateaux piétons et la circulation générale** : l'apaisement de la circulation des véhicules motorisés est symbolisé fortement par la mise en plateaux surélevés des quatre angles de la place. Les traversées piétonnes sont ainsi davantage sécurisées et matérialisées en créant des continuités à niveau entre la Place et les trottoirs. Les sens de circulation véhicules sont repensés afin d'apaiser les flux autour de la Place,
- **La création d'une placette des commerces** : le plateau Sud-Ouest permet de créer une placette arborée valorisant l'espace public desservant les commerces.
- **Préfigurer le futur quartier Saint-Médard** avec le dernier plateau Nord-Est, vers les emprises mutables RFF à moyen et long-termes.

- La création d'un parvis Maternelle intégrant la Porte de l'ancien groupe scolaire par un grand plateau qui relie l'angle Sud-Ouest à Nord-Ouest. Aménagé en zone de rencontre et en sens unique, il permet d'intégrer la Porte dans un nouvel espace piétonnisé, renforcé par la mise en impasse du tronçon chevet de l'église St Waast / Porte. L'utilisation de matériaux pavés renforce la continuité visuelle avec le coeur de la Place.



*Le futur parvis maternelle*

Enfin, la dernière action consiste en **la création des conditions de développement d'aménités agréables à vivre et adaptées aux besoins** exprimés par les habitants, toutes tranches d'âges, pour faire vivre le coeur de Place :

- La place de la Nature en ville et la préoccupation environnementale : le projet prévoit l'introduction d'une proportion végétale significative, qui s'exprime selon différentes formes. Un espace sur la rive Nord, le Jardin Libre, est conçu comme un jardin pédagogique : arbustes comestibles / aromatiques, abris micro-faune, panneaux, petit mobilier...
- Susciter des usages rythmant l'espace : véritable point nodal, une estrade circulaire propose une ponctuation donnant à la fois sur le Jardin Libre d'un côté, sur le coeur de la Place de l'autre. Elle peut se transformer en scène événementielle lorsqu'une manifestation de quartier se produit.
- Les mobiliers urbains et les jeux : la gamme proposée affiche à la fois une cohérence avec les matériels déjà posés (assises, corbeilles, potelets, éclairage... mélangeant acier RAL gris clair et bois) tout en ménageant une certaine démarcation spécifique à la place et à son ambiance « villageoise », hors du centre-ville. Les jeux sont multi-fonctionnels : à la fois sportifs (agrès fitness), ludiques (parcours d'équilibres, cordages), classiques (balançoire, tobogan), ils déclinent une offre pour toutes tranches d'âges d'enfants cohérente visuellement.
- Un espace coeur qui reste in fine appropriable à souhait : l'accessibilité de la place y est renforcée. Les obstacles au sol sont ainsi limités, mutualisés, sur les rives. Le nivellement général propose un vaste plateau plan accessible aux PMR. Le matériau de sol principal en stabilisé renforcé garde l'esprit actuel.

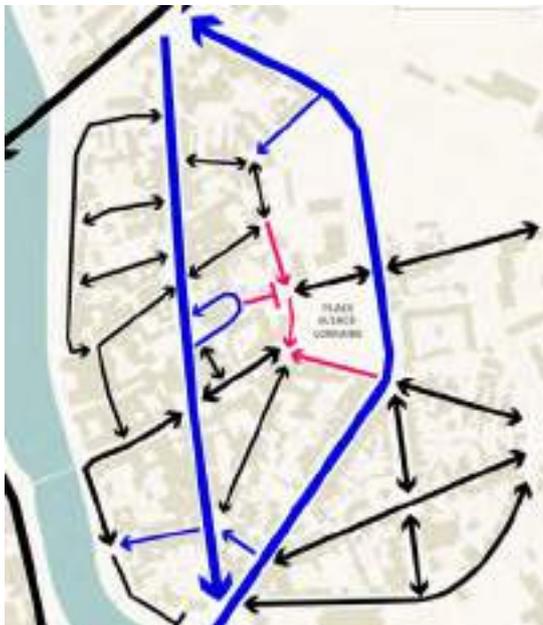


*Le coeur de Place depuis l'angle Sud-Est.*

## 2.2 Maillage viaire et mobilités

Le projet prévoit plusieurs actions ayant des impacts selon les différents modes de déplacement.

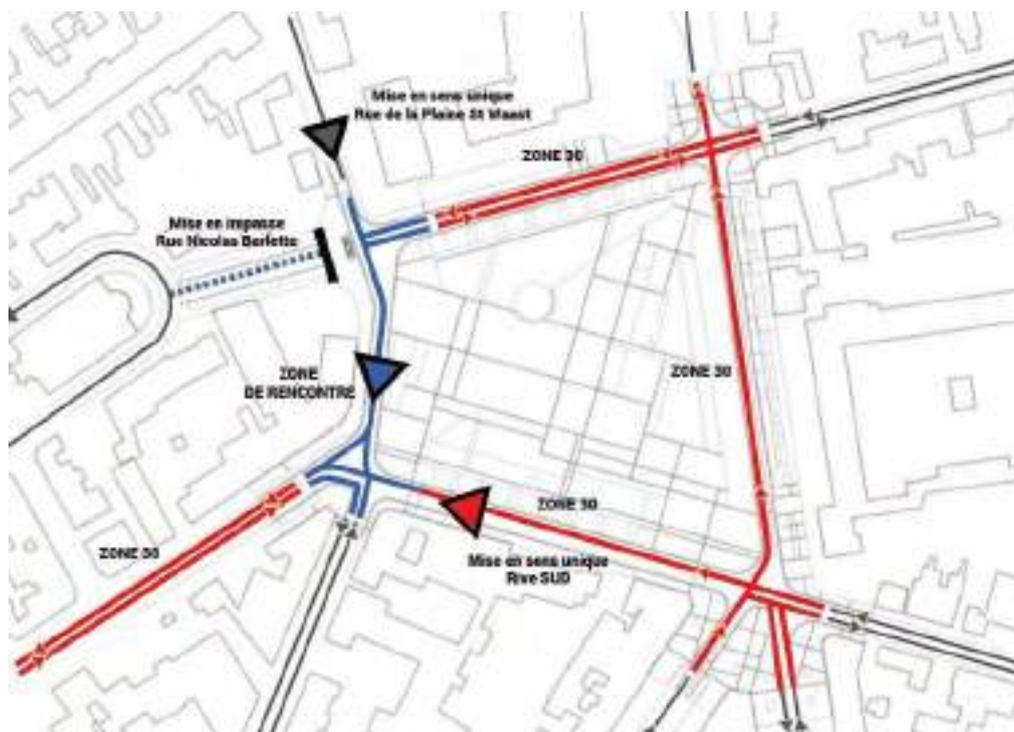
### 2.2.1 A l'échelle des sens de circulation motorisés (VL, PL et BUS) :



Le projet prévoit des changements de sens de circulation ayant un **impact à l'échelle du quartier** :

- Le passage en sens unique descendant de la rue de la Plaine Saint Waast
- Le passage en sens unique de la rive Sud de la Place
- La mise en impasse de la rue Nicolas Berlette.

*Modifications des régimes de circulation (en rose) à l'échelle du secteur Saint Waast*



*Modifications des régimes de circulation autour de la Place*

### 2.2.2 A l'échelle des modes actifs (piétons et cycles)

Les interventions pour les modes actifs se sont principalement concentrées sur une mise en cohérence de l'aménagement viaire (et de son régime de circulation) avec ceux dédiés à ces modes.

La place centrale est réservée aux piétons, exceptés véhicules d'entretien et petit marché. Les cycles sont à l'allure du pas. La zone de rencontre de la rive Ouest (Maternelle) donne la priorité aux piétons et cycles sur les VL.

Les angles de la Place sont mis à niveau avec les trottoirs des rives opposées pour une continuité et sécurisation de cheminement par la mise en place de plateaux. Du fait de cet aménagement, la ligne de feu au droit de l'école élémentaire sur le Bd de Metz est supprimée.



Dispositifs en faveur des cycles

Dispositifs en faveur des déplacements piétons

## 2.3 Stationnement

Le projet a peu d'impact sur le stationnement, l'objectif étant de restituer un nombre de places équivalent à celui existant.

	EXISTANT	PROJET	COMMENTAIRES
Boulevard de Metz	4VL + 1 emplacement BUS	6VL + 1 emplacement BUS	Normalisation des dimensions emplacements et entrées charretières + implantation des mats d'éclairage
Rive NORD Place	18 VL	17 VL dont 1PMR	-1 place pour la plantation d'un platane
Rive NORD site ENEDIS (privé)	12VL	10VL	Végétalisation + implantation mats d'éclairage de la rue
Rive SUD Place	20VL dont 1 place PMR et 2 rechargement électrique	14 VL dont 2 rechargement électrique	Normalisation des dimensions emplacements et préservation des pieds de platanes. Réorganisation en épis.
Rive SUD sur voirie		8VL	Création par la mise en sens unique de la rue
Placette des Commerces (Bd de Strasbourg et Verdun)	17VL	17VL	Implantation de PAV (2 places en moins) / création de deux stationnements sur la nouvelle placette
TOTAL	71 places	72 places	

## 2.4 Gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales dans le projet est prévue selon deux axes :

### 1- LIMITER LES SURFACES IMPERMÉABLES :

- une végétalisation affirmée pour créer des sols fertiles et vivants sur la Place et contribuer à la création d'un îlot de fraîcheur urbain.
- une désimperméabilisation des sols empruntés par les véhicules, notamment les stationnements en pavés à joints perméables,

### 2- DES ESPACES CREUX POUR GÉRER CERTAINES VOIRIES :

Il est donc proposé un chemin de gestion des eaux pluviales plus «doux», profitant ainsi aux espaces verts et plantations de la Place (joindre l'utile - la ressource - à l'esthétique, au traitement paysager).

**L'objectif n'est pas ici d'infiltrer les eaux pluviales en intégralité, mais bien de proposer un chemin de l'eau visible, avec une restitution à l'exutoire existant (réseau EP actuel souterrain).**

Lorsque cela est possible en fonction des contraintes techniques du sous-sol (réseaux et arbres existants), des espaces creux (-40cm maximum) permettent la rétention des EP avant une évacuation au réseau des voiries suivantes :

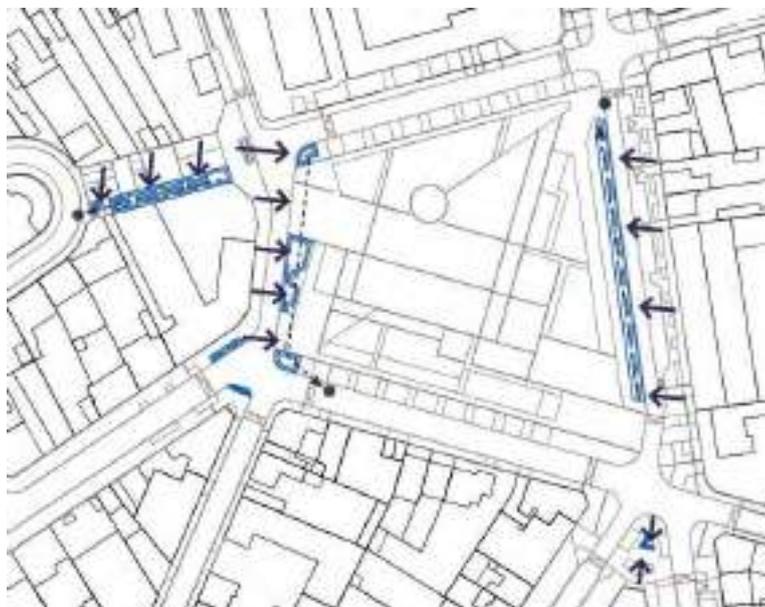
> N. Berlette : déconnexion complète des EP avec un nivellement vers des espaces creux rive Sud. Décaissés légers qui sauvegardent les tilleuls existants.

> Zone de rencontre Maternelle en plateau : nivellement qui envoie les EP vers des espaces creux sur la Place, qui sauvegardent les platanes existants.

> Bd de Metz : nivellement qui envoie les EP vers un long espace creux sur la Place, qui sauvegarde les platanes existants. L'eau passe à travers les bordures granit qui sont de type «avaloir», cf page Bordures de la présente note.

> Placette des commerces : selon le dessin retenu et les réseaux existants.

> De manière générale, les eaux de trottoirs sont gérées gravitairement par les massifs ESV prévus.



Espaces en creux gérant superficiellement les eaux pluviales des voiries

## 2.5 Bilan arboré et palette végétale

	ARBRES plantés	ARBRES supprimés	COMMENTAIRES
Place	11	5	Suppression de 5 platanes pour ouvrir les angles de la Place et rendre davantage visible son cœur.
Rue Berlette	1		
Rue Champ Bouillant		1	Intégration des PAV
Placette des Commerces	5	1	Reconfiguration viaire
Bd de Metz	1	2	Reconfiguration viaire
Bd de Strasbourg	2		
TOTAL	+20	-9	

Arbres plantés : ●

Arbres supprimés : ✖



Plantations et suppressions d'arbres dans le projet

La palette végétale arborée est la suivante :

Acer campestre



Magnolia kobus



Koelreuteria paniculata



Platanus x hispanica



La palette végétale des massifs est la suivante :

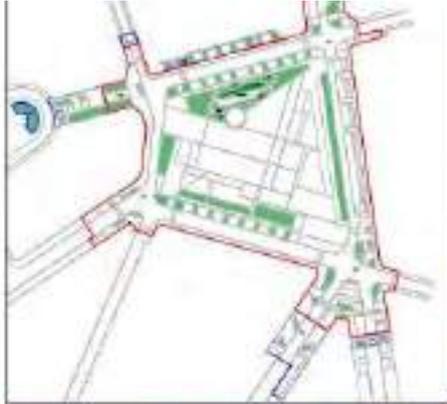
**LES MASSIFS SUR LA PLACE - OUVRE DÉTÊ**

**Arbustes et grands arbres :**

- Cornus pinnatifida - L.
- Erythronium - L.
- Geranium - L.
- Hebe - L.
- Malva sylvestris - L.
- Rosa - L.

**Arbustes et couvre-sols :**

- Euphorbia - L.
- Geranium - L.
- Hebe - L.
- Malva sylvestris - L.
- Rosa - L.



**LES MASSIFS ENDOUBLÉS**

**Arbustes et grands arbres :**

- Cornus - L.
- Erythronium - L.
- Geranium - L.
- Hebe - L.
- Malva sylvestris - L.
- Rosa - L.

**Arbustes et couvre-sols :**

- Euphorbia - L.
- Geranium - L.
- Hebe - L.
- Malva sylvestris - L.
- Rosa - L.

**LES MASSIFS RUE N. BERLETTE - JARDIN**

**Arbustes et grands arbres :**

- Cornus - L.
- Erythronium - L.
- Geranium - L.
- Hebe - L.
- Malva sylvestris - L.
- Rosa - L.

**Arbustes et couvre-sols :**

- Euphorbia - L.
- Geranium - L.
- Hebe - L.
- Malva sylvestris - L.
- Rosa - L.




Des pelouses sont enfin prévues sur le cœur de Place.

## 2.6 Le Jardin Libre

Le jardin libre se situe sur la rive Nord de la Place, qui se retrouve végétalisée en partie sous les platanes conservés. Le Jardin est en interface avec l'estrade au Sud, et au Nord avec une allée piétonne et les stationnements conservés.

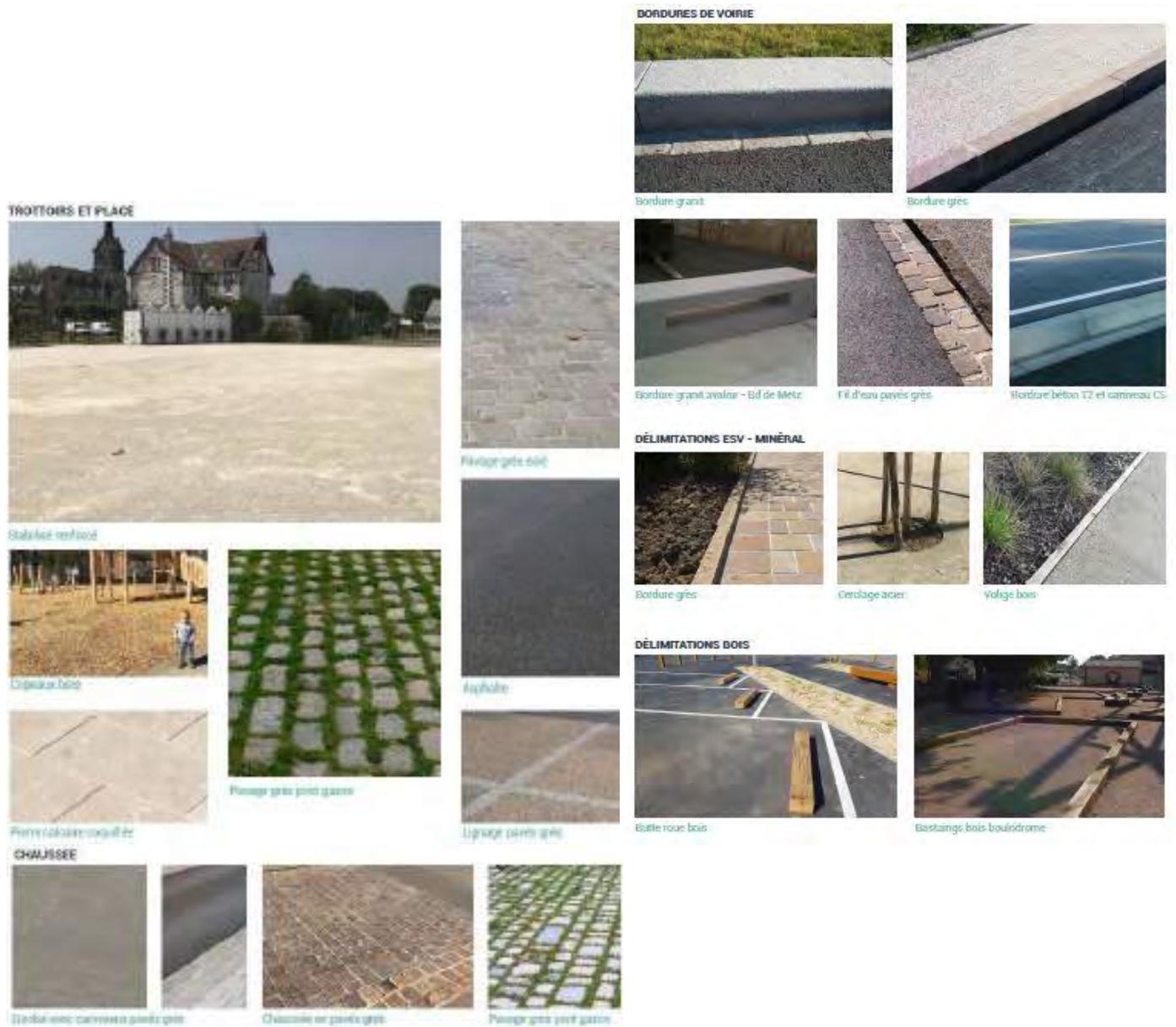
Cet espace jardiné propose des potagers et petites cultures comestibles pouvant être cultivés par les élèves des deux écoles (maternelle et primaire). Plusieurs carrés potagers sont ainsi disposés sur un cheminement central, avec des espaces connexes végétalisés en aromatiques / fruits rouges pleine terre. Peuvent être placés un bac en bois à compost / terreau, un coffre en bois sécurisé pour les outils de jardinage, une alimentation en eau.

Le jardin est clos par une clôture en treillis soudé d'une hauteur d'1m40.



## 2.7 Revêtements de sol

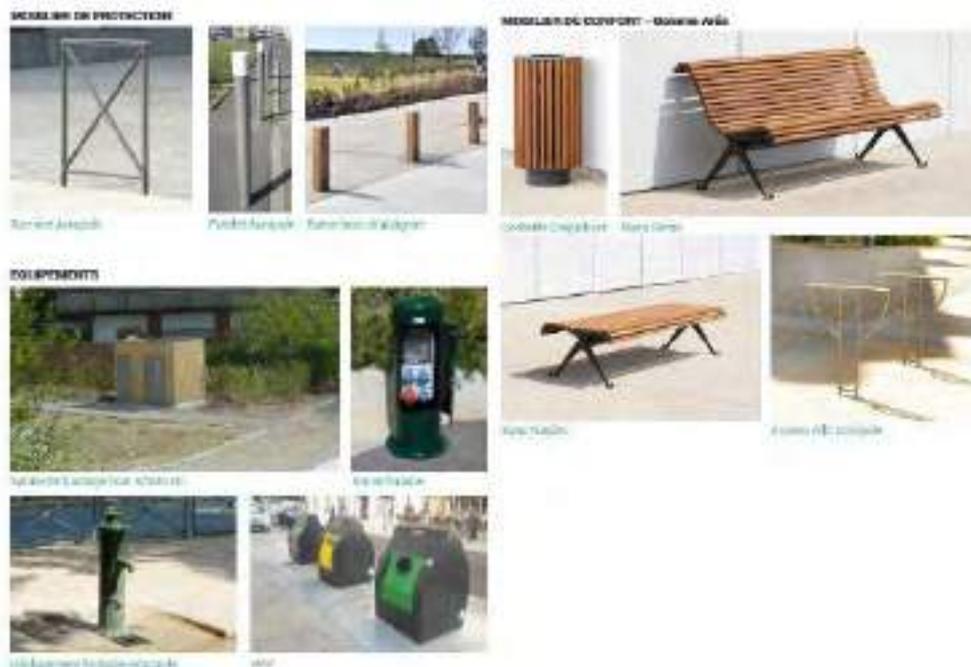
Les revêtements de sol ont été choisis notamment dans une continuité de traitement de ceux réalisés dans le centre-ville.



## 2.8 Mobiliers urbains – kiosque - sanisette

Les mobiliers urbains ont également été choisis pour la plupart en cohérence avec ce qui est déjà utilisé à Soissons. L'utilisation combinée de l'acier et du bois permet de valoriser à la fois une robustesse du matériel et une identité « singularisante » pour le secteur.

Il est proposé l'utilisation d'un RAL gris anthracite (7016) pour tous les mobiliers classiques et émergences éclairage, et un RAL « événement » à définir pour les mobiliers spécifiques sur le cœur de place (kiosque, mats totem éclairage, clôtures basses de protection, panneaux pédagogiques...).



Un kiosque à musique est **prévu sur l'estrade du cœur de Place**. A ce stade du projet, son esthétique n'est pas encore définie. Son implantation fera l'objet d'une demande d'autorisation ultérieure (permis de construire).

Une sanisette est prévue sur la rive Sud de la Place, avec un modèle équivalent à celles utilisées sur les berges de l'Aisne réhabilitées. Son emprise au sol, sur une dalle béton, mesure 8.4m². Elle contiendra un WC PMR automatique, un local technique et deux urinoirs par accès extérieur. Ses murs seront habillés d'un bardage teinte bois, sa toiture plate sera recouverte d'un caoutchouc EPDM. Son emplacement est prévu en rive Sud de la Place.



Enfin, des mobiliers pédagogiques avec une signalétique identitaire sont déclinés en cœur de place, visant à repérer et expliquer le patrimoine architectural Soissonnais :



## SIGNALÉTIQUE sur mesure



## 2.9 Eclairage

La gamme des matériels d'éclairage est simple et sobre, reprenant majoritairement l'esthétique des lanternes de type « Beauregard ». Leur implantation sur voirie et sur trottoir est réalisée afin que l'éclairage fonctionnel et sécuritaire soit assuré. Sur la Place, deux cheminements sous les platanes et le long des stationnements (Nord et Sud) sont éclairés par des mats piétons + lanternes « Beauregard ». Le cœur de Place est lui éclairé par trois mats « totem » de 12m de haut, dont le design contribue à singulariser l'espace. Ces mats sont supports pour d'autres technologies (son, couleur, wifi, vidéosurveillance...). Il est également prévu que des éléments architecturaux singuliers de façades soient éclairés par des spots spécifiques (mutualisés sur les mats voiries). L'ancienne Porte du groupe scolaire est éclairée par des spots au sol tout comme le chevet de l'église Saint Waast.



Gamme des hauteurs et matériels du projet

## 2.10 Aires de jeux – espace « marché »

Les aires de jeux sont au nombre de trois dans le cœur de place :

- Une est destinée à la petite enfance (0-3ans),
- une autre pour les 3-10 ans et
- une récréative / sportive.

Un terrain de boules aux dimensions réglementaires est prévu pour les boulistes.

Enfin, un espace « marché » est prévu sur la Place pour l'accueil de ventes éphémères (glacier, maraîcher...).



AIRE DE JEUX ELEMENTAIRE



Station de jeu

AIRE DE JEUX MATERNELLE



Station de jeu



Station de jeu



Station de jeu



Station de jeu



Station de jeu

AIRE SPORTIVE



Echelles



Table pingpong Aire



Boulodrome

Mobiliers récréatifs prévus sur la Place

## 2.11 PAV

Des points d'apport volontaire sont prévus dans le projet à deux endroits : sur le Bd de Strasbourg et dans la rue Champ Bouillant. Les modèles utilisés sont ceux de la ville de Soissons.



## 2.12 Bornes escamotables

Il est prévu la piétonnisation possible de deux rues (rue de la Plaine St Waast et Rive Sud de la Place) par la pose de bornes escamotables sur voiries, à l'image de ce qui est installé en centre-ville. Le système prévoit des éléments émergents sur voirie de hauteur 60cm hors sol et de couleur RAL 7016 auxquels s'ajoutent les totems signalétique et d'accès dans le même RAL.

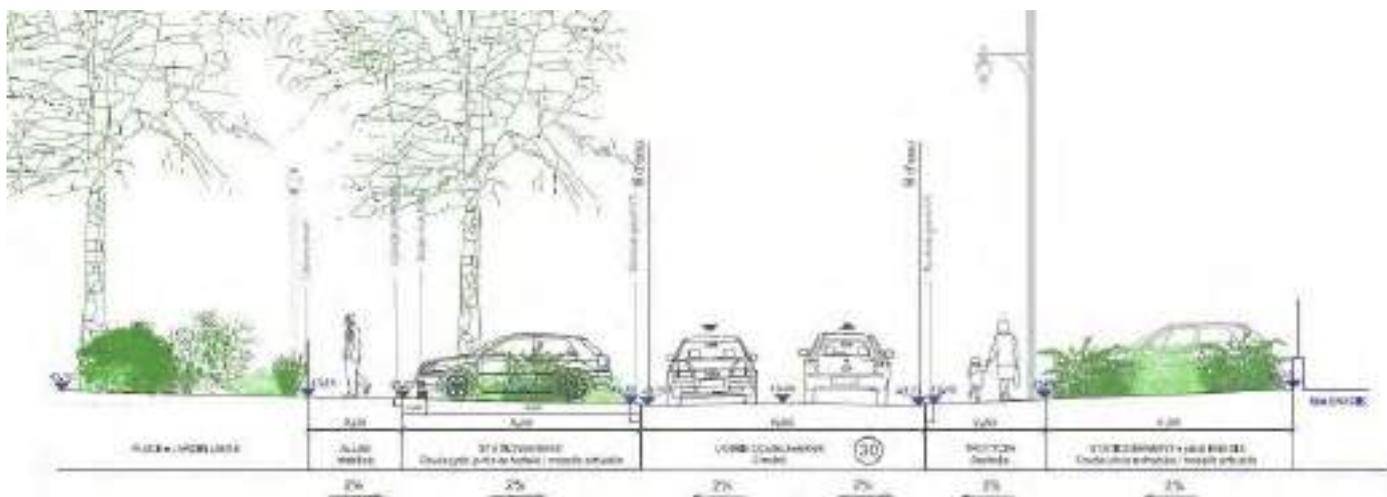


### 3 PRESENTATION SPATIALISEE DU PROJET

#### 3.1 Place Alsace Lorraine (cœur de Place)

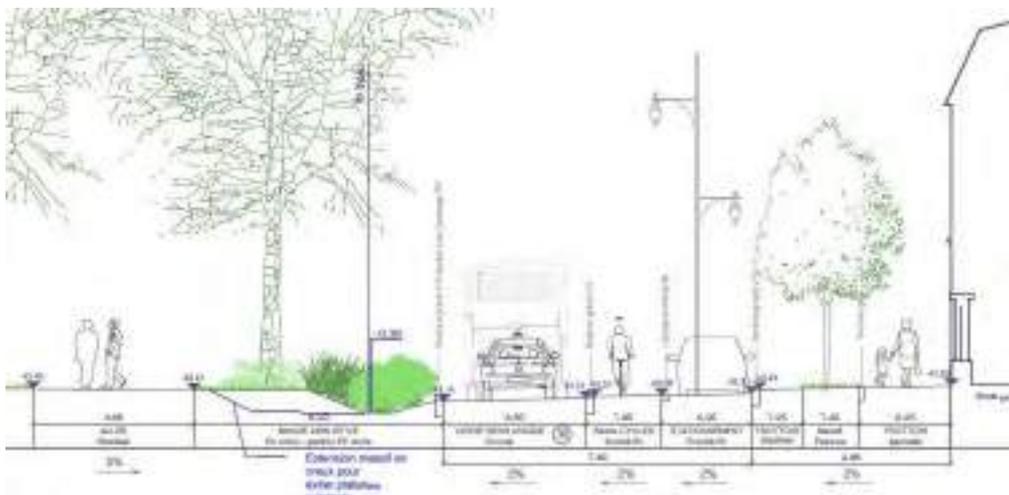


TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Un double alignement de platanes matures ceinture le cœur de Place. Aucune autre strate végétale identifiée.	Suppression de 5 platanes en angles pour ouvrir la place visuellement et physiquement. Replantation de 4 platanes dans le pourtour et 5 Magnolia kobus en coeur.
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Espace non circulé par les véhicules motorisés. Un quai BUS en rive Sud.	Idem
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié	Aire piétonne
Chemins piétons	Espace libre entièrement ouvert aux piétons	Idem
Stationnement véhicules motorisés	Deux espaces dédiés au stationnement en rives Nord et Sud sous les platanes, rangement en bataille.	Idem avec préservation des pieds de platanes plantés.
Stationnement cycles	Aucun	10 arceaux vélos prévus
Espaces singuliers	Aucun	Estrade et Jardin Libre en rive Nord
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Grève dégradée majoritaire, un chemin en pavés béton autobloquants, quai BUS en enrobé.	Sable stabilisé renforcé avec lignages pavés grès, pavés grès, pavés grès joints perméables, copeaux bois pour les aires de jeux. Dallage calcaire pour l'estrade.
Bordurations		



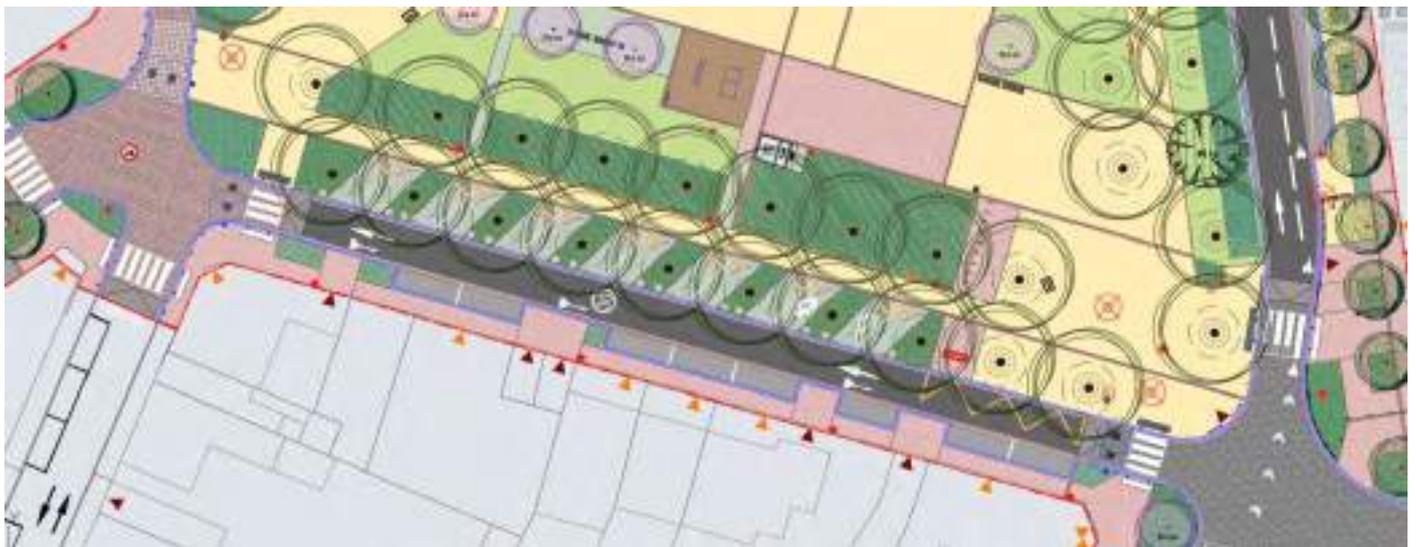
TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Les platanes de la Place bordent la rive Sud de l'axe. Aucune végétation en rive Nord.	Idem. Création d'une strate de vivaces et d'arbustes bas sous les platanes et en frange du site ENEDIS.
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Voirie de 7m de large en double sens	Réduction de la voirie à 6m
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié	Zone 30
Chemins piétons	Trottoir en rive nord	Idem
Stationnement véhicules motorisés	Un espace dédié au stationnement en rive Sud de l'axe sous les platanes. Des places de stationnement en rive Nord de l'axe donnent sur l'espace public mais sont situées sur la parcelle ENEDIS.	Idem. Restitution prévue de l'espace privé (ou convention d'occupation).
Stationnement cycles	Aucun	Aucun
Espaces singuliers	En fond de perspective se trouve l'ancienne Porte du Groupe Scolaire.	Porte de l'ancien groupe scolaire sortie du carrefour
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Enrobé sur structure pavés, trottoirs et stationnements en enrobé.	Voirie en enrobé, trottoir en pavés grès. Stationnement en pavés grès joints perméables.
Bordurations	Granit et béton	Granit et caniveau 2 rangs pavés grès.

### 3.3 Rive Est – Bd de Metz



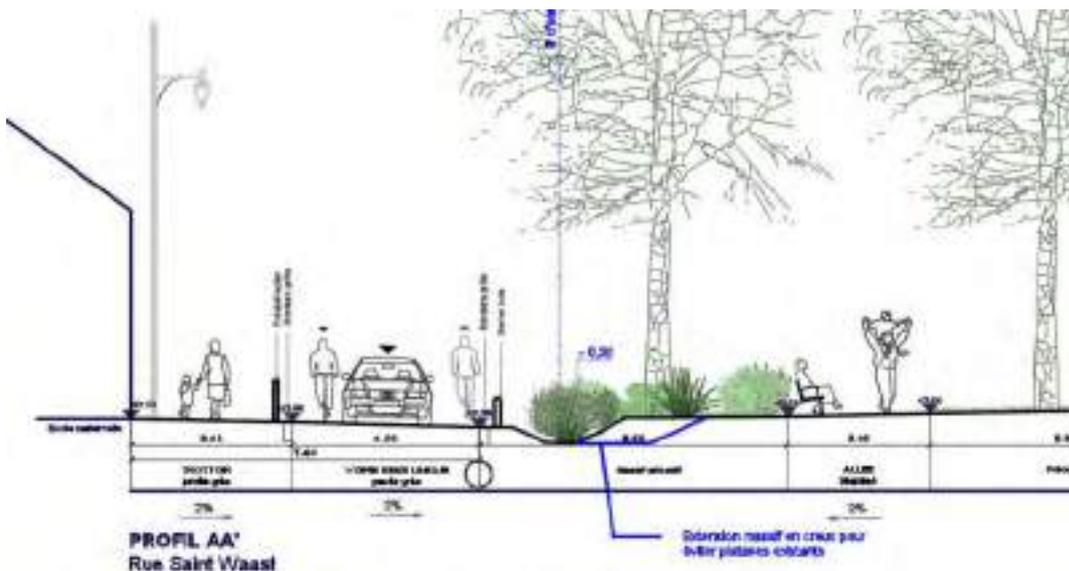
TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Un alignement sur le trottoir en rive Est de Poiriers à fleurs. En rive Ouest de l'axe sont présents les platanes de la Place.	Idem. Création d'une strate de vivaces et d'arbustes bas sous les poiriers ainsi qu'une noue arbustive côté Place
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Un sens de circulation (sens unique montant). Un feu tricolore de traversée piétonne devant l'école. Un mini-giratoire traite l'intersection multiple avec Bd de Verdun, rive Sud de la Place, Bd de Strasbourg et rue Clovis.	Un sens de circulation (sens unique montant). Profil de voirie repris avec suppression de la ligne de feu et du mini-giratoire pour un carrefour à 5 branches (dont 3 arrivées traitées en cédez le passage).
Itinéraires cycles	Marquage au sol dans le sens circulant	Zone 30 + bande cyclable
Chemins piétons	Trottoir en rive Est uniquement.	Idem
Stationnement véhicules motorisés	Stationnement longitudinal sur voirie entre les entrées charretières. Un stationnement autobus devant l'école.	Idem avec recalibrage des dimensionnements.
Stationnement cycles	Aucun	Arceaux devant l'école élémentaire
Espaces singuliers	Aucun	Idem
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Enrobé sur voirie, trottoir en asphalte et grève dégradée sous les arbres.	Voie et stationnements en enrobé, trottoir en stabilisé renforcé et pavés grès.
Bordurations	Béton et granit	Granit et caniveau 2 rangs pavés grès.

### 3.4 Rive Sud



TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Aucune sur la rive Sud de l'axe, en rive Nord les platanes de la Place.	Idem. Création d'une strate de vivaces et d'arbustes bas sous les platanes.
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Voie de 6m de large à double sens. Supporte un itinéraire BUS de ville dans un sens (de Clovis vers Champ Bouillant) avec un arrêt.	Passage en sens unique sur 4m de large. Itinéraire et quai BUS conservé.
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié	Zone 30 avec contre-sens cyclable
Chemins piétons	Un trottoir en rive Sud de l'axe	Idem. Possibilité de piétonner la rue (fermeture par bornes escamotables du tronçon)
Stationnement véhicules motorisés	Un espace de stationnement en bataille sous les platanes. Du stationnement longitudinal sur voirie est constaté le long de la rive résidentielle.	Stationnement sous les platanes réagencé en épi. Création de stationnement longitudinal sur voirie réglementaire.
Stationnement cycles	Aucun	Idem
Espaces singuliers	Aucun	Idem
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Enrobé de la voirie sur structure pavée, enrobé stationnements et trottoir	Voirie en enrobé, trottoir en pavés grès. Stationnement en pavés grès joints perméables sous les platanes, en enrobé sur le trottoir rive Sud.
Bordurations	Béton	Granit et caniveau 2 rangs pavés grès.

### 3.5 Rue de la Plaine Saint Waast



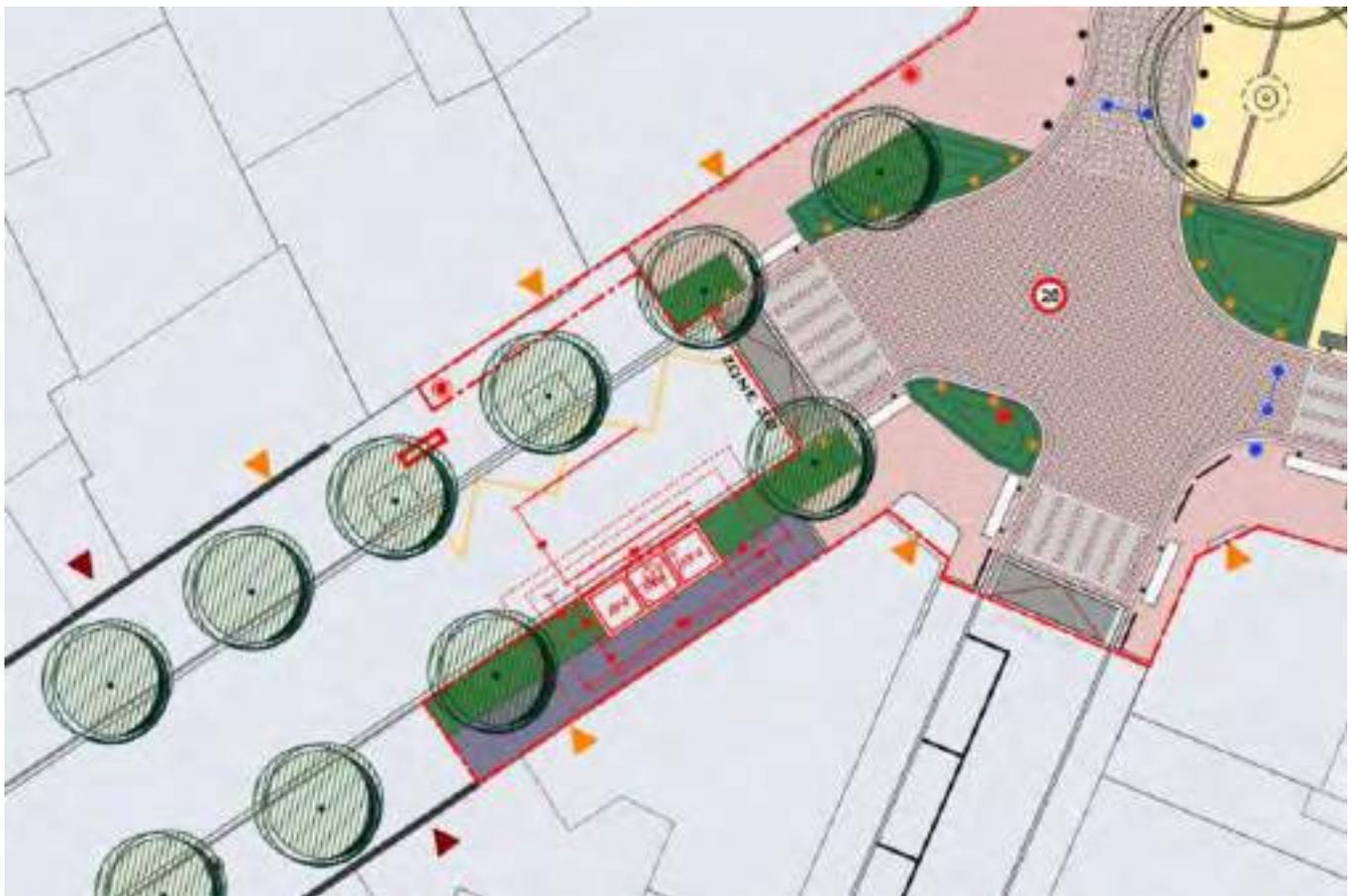
TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Aucune sur la rive de la Maternelle, sur la rive Ouest de l'axe pour les platanes de la Place.	Idem. Création d'une strate de vivaces et d'arbustes bas dans les noues sous les platanes
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Voirie à double sens avec plateau piéton pour une traversée piétonne sécurisée. Régime Zone 30.	Voirie à sens unique montant. Régime zone de rencontre en plateau.
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié	Prioritaires double sens
Chemins piétons	Un trottoir en rive maternelle.	Zone de rencontre en plateau. Possibilité de piétonner le tronçon par fermeture de bornes escamotables.
Stationnement véhicules motorisés	Aucun	Idem
Stationnement cycles	Aucun	Arceaux vélos sur le parvis maternelle
Espaces singuliers	La Porte de l'ancien groupe scolaire est présente au milieu du carrefour avec la rue N. Berlette.	Porte de l'ancien groupe scolaire intégrée dans un parvis protégé. Mise en impasse de la rue N. Berlette.
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Pavés grès, trottoirs en enrobé	Voirie et trottoirs en pavés grès.
Bordurations	Béton	Granit

### 3.6 Rue Nicolas Berlette



TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Un double alignement de tilleul matures sur les trottoirs	Idem. Création de noues sous les tilleuls et d'espaces végétalisés plus généreux.
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Voirie en double sens	Mise en impasse. Desserte véhicule pour deux garages existants possible.
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié	Idem
Chemins piétons	Deux trottoirs le long des limites séparatives privées	Une allée centrale
Stationnement véhicules motorisés	Aucun	Idem
Stationnement cycles	Aucun	Idem
Espaces singuliers	Aucun	Parvis Maternelle
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Enrobé sur voirie et trottoirs	Enrobé et pavés grès.
Bordurations	Béton et granit	

### 3.7 Rue Champ Bouillant

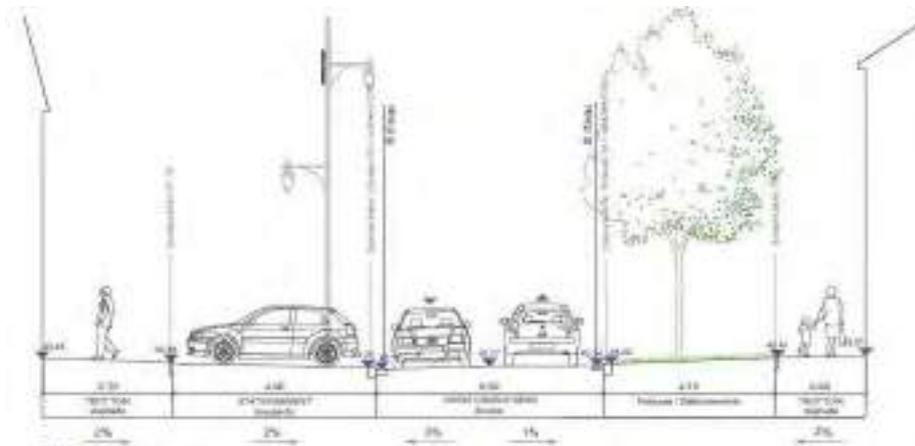


TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Un double alignement de tilleuls matures plantés sur les trottoirs	Idem. Suppression d'un arbre pour implanter des PAV
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Voirie en double sens. Un quai BUS vers la Rue Porte de Crouy.	Idem
Itinéraires cycles	Aucun itinéraire cycles dédié	Idem
Chemins piétons	Trottoirs de part et d'autre de la voirie	Idem. Implantation de PAV.
Stationnement véhicules motorisés	Stationnement longitudinal sur voirie.	Idem
Stationnement cycles	Aucun	Idem
Espaces singuliers	Aucun	Idem
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Enrobé sur voirie et sur trottoirs	Idem
Bordurations	Béton et granit	Idem



TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Un double alignement de poiriers est planté sur les trottoirs. Ce-dernier s'arrête avant les commerces Aucune autre strate végétale identifiée.	Idem. Création d'une strate de vivaces et d'arbustes bas sous les arbres et plantation de deux arbres d'alignement dans la continuité. Création de la placette des commerces fleurie et arborée.
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Voirie en sens unique, supporte un itinéraire BUS montant.	Idem
Itinéraires cycles	Marquage au sol sur voirie.	Idem
Chemins piétons	Deux trottoirs de part et d'autre de la voirie	Idem
Stationnement véhicules motorisés	Stationnement longitudinal sur voirie marqué au sol de part et d'autre de la voirie	Suppression de deux places pour implantation de PAV, création de deux places sur la placette.
Stationnement cycles	Aucun	Arceaux vélos prévus.
Espaces singuliers	Espace résiduel entre le Bd de Strasbourg et le Bd de Verdun, utilisé en parking.	Placette des commerces avec mobilier détente.
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Voirie et trottoirs en enrobé. Grève dégradée sous les arbres.	Voirie en enrobé, trottoir en pavés grès.
Bordurations	Béton	Granit sur plateau, béton pour raccords à l'existant

### 3.9 Bd de Verdun



TRAITEMENT VEGETAL	ETAT INITIAL	PROJET
Structure végétale	Un double alignement d'érables est planté sur les trottoirs avec des pieds enherbés protégés du stationnement.	Idem
<b>USAGE DE L'ESPACE PUBLIC</b>		
Circulation générale	Voirie en double sens de 7m.	Idem. Voirie réduite au droit de la Placette des Commerces à 5,5m.
Itinéraires cycles	Aucun	Idem
Chemins piétons	Deux trottoirs de part et d'autre de la voirie	Idem
Stationnement véhicules motorisés	Stationnement en bataille de part et d'autre de la voirie	Idem
Stationnement cycles	Aucun	Idem
Espaces singuliers	Espace résiduel entre le Bd de Strasbourg et le Bd de Verdun, utilisé en parking.	Placette des commerces
<b>TRAITEMENT DES ESPACES</b>		
Revêtements de sol	Voirie, stationnements et trottoirs en enrobé.	Voirie en enrobé, trottoir en pavés grès.
Bordurations	Béton	Granit sur plateau, béton pour raccords à l'existant